



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Connaître et protéger le castor d'Europe





Un animal bâtisseur

Le castor d'Europe (*Castor fiber*) est le plus gros rongeur semi-aquatique d'Europe.

Il s'installe dans les milieux aquatiques (rivières, canaux, lacs, etc.) à condition d'y trouver suffisamment de nourriture et de quoi installer son terrier. Il vit sur un petit territoire (700 m à 3 km linéaires) en petits groupes familiaux de 2 à 6 individus et passe la plupart de son temps dans l'eau.

Le castor est une espèce dite « ingénieure des écosystèmes » car il modifie son environnement pour l'adapter à ses besoins, notamment en construisant des barrages.

Incisives solides et coupantes, alimentation strictement herbivore (écorce, feuilles, tiges, etc.)

Pelage brun très dense constitué de deux épaisseurs



Poids : 17 à 31 kg
Taille : 110 à 140 cm
(queue comprise)
Longévité : 10 à 15 ans
Animal crépusculaire
et nocturne

Pattes arrière palmées
pour se propulser
dans l'eau

Une espèce protégée

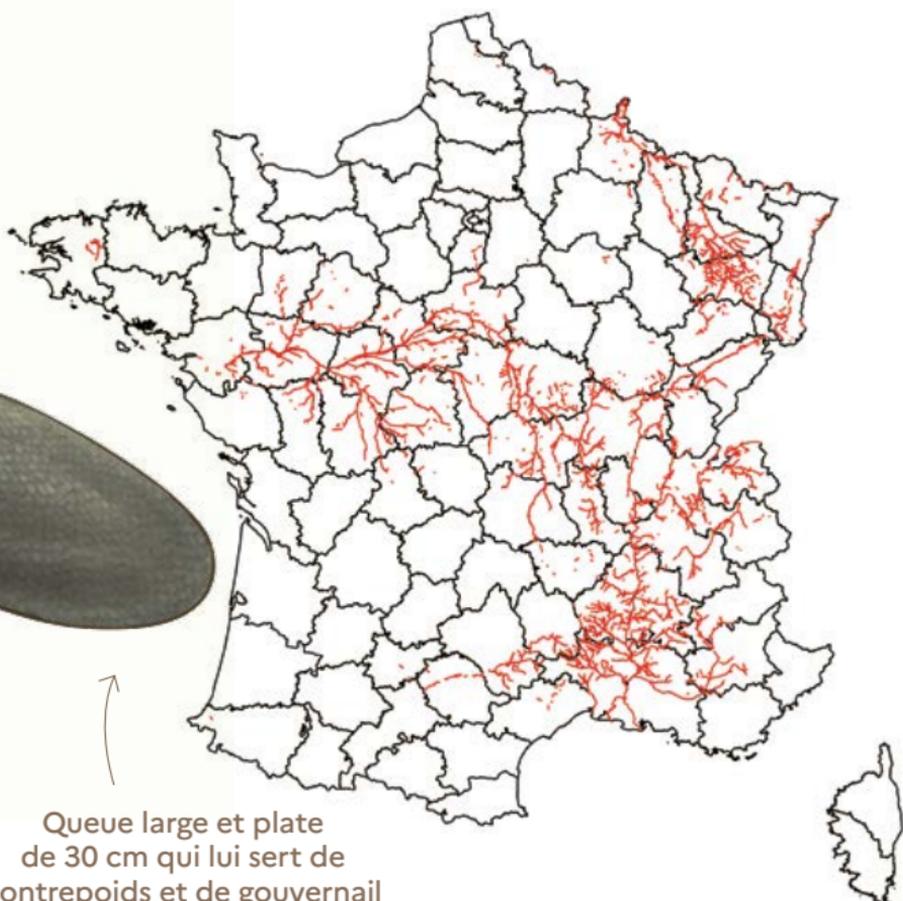
Longtemps chassé pour sa fourrure, sa viande ou ses sécrétions anales utilisées en parfumerie, le castor d'Europe a failli disparaître au début du 20^e siècle.

Depuis 1968, il est protégé sur l'ensemble du territoire national : son enlèvement, sa capture, sa détention, sa destruction ou sa mutilation sont interdits ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation de son habitat. Les infractions sont passibles de 150 000 € d'amende et de 3 ans d'emprisonnement (article L. 415-3 du Code de l'environnement). Les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la biodiversité (OFB) contribuent à prévenir et à réprimer les atteintes à l'espèce.

Grâce à ces mesures de protection, aux opérations de réintroduction ainsi qu'aux actions de sensibilisation, la population du castor d'Europe est en expansion : plus de 15 000 km de cours d'eau sont aujourd'hui concernés par sa présence (bassins du Rhône, Loire, Rhin, Moselle, Tarn, etc.).

Présence du castor d'Europe sur le réseau hydrographique français

(source : réseau castor de l'OFB)



Le castor et nous

Pour s'installer, le castor a besoin d'une présence permanente d'eau et de formations boisées et/ou arbustives. Il préfère les cours d'eau avec des pentes et des vitesses de courant plutôt faibles. En dehors des zones naturelles, on peut parfois le retrouver dans les centres-villes ou les zones industrielles.

Comment détecter sa présence ?

- barrages ;
- gîtes : huttes et terriers-huttes ;
- coupes d'arbres et écorçages ;
- restes de nourriture : branches coupées et écorcées.

La « taille en crayon » d'un arbre ou d'une branche indique la présence du castor



Les menaces sur l'espèce

- la destruction de son habitat : dévégétalisation des berges, pose de planches de soutènement ;
- la présence d'ouvrages infranchissables limite sa recolonisation et peut entraîner un appauvrissement génétique ;
- la mortalité par tir (braconnage, confusion avec le ragondin), par collision routière, par empoisonnement et par piégeage.

Une espèce « utile »

- en construisant des barrages, les castors créent des milieux humides qui sont des habitats pour de nombreuses autres espèces ;
- les bassins résultant des barrages peuvent réduire l'érosion des sols et retenir les sédiments qui absorbent et filtrent les polluants ;
- dans certains cas, les retenues d'eau créées par le castor limitent la baisse des niveaux des petits cours d'eau en période de sécheresse et favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol.



Le castor et l'OFB

Afin de mieux connaître et protéger ce rongeur, l'Office français de la biodiversité pilote un réseau multipartenarial pour le suivi de la répartition de l'espèce au niveau national. L'OFB mène également plusieurs programmes d'études et de recherches.

Le réseau castor

Il est chargé du suivi de l'évolution de la présence de l'espèce en France et participe à la gestion des conflits d'usage avec les activités humaines (dommages à l'arboriculture, inondations dues aux barrages). Ainsi, les agents de l'OFB recherchent des indices de présence de l'espèce et interviennent à la demande de l'administration pour réaliser des expertises techniques et valider les solutions proposées pour une meilleure cohabitation.

Les études et recherches

L'OFB mène un programme de recherche sur les barrages de castor afin de comprendre où et pourquoi ils sont construits mais aussi pour évaluer leurs effets sur le milieu naturel et les activités humaines. Un autre programme étudie les caractéristiques génétiques de la population de castors d'Europe et surveille l'arrivée potentielle d'une espèce concurrente, le castor canadien (*Castor canadensis*).



Mesure de barrage par un agent de l'OFB

**L'Office français de la biodiversité (OFB)
est un établissement public dédié
à la protection et à la restauration
de la biodiversité. Ses 3 000 agents,
répartis dans l'Hexagone et dans les
Outre-mer, agissent au quotidien pour
la préservation du vivant des milieux
aquatiques, terrestres et marins.**

Siège national :

Office français de la biodiversité
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes

Nos contacts en régions et dans les départements :
www.ofb.gouv.fr/contacts-et-implantations



**En savoir plus
sur le castor
d'Europe**



www.ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite @linkedInOFB

